

Les derniers mois de l'année 1907 ont été, au point de vue du résultat des réformes, particulièrement décourageants. C'est, notamment, l'impression qui se dégage de la lecture du *Livre jaune* publié en juillet 1907<sup>1</sup> par le gouvernement français après la fin de la longue négociation relative à l'augmentation de 3 pour 100 des droits de douane turcs. Malgré son désir d'obtenir cette surtaxe onéreuse au commerce européen, on voit la Porte opposer une inlassable force d'inertie, une mauvaise volonté constante aux demandes les plus raisonnables et les plus simples du général Degiorgis, chef de la gendarmerie internationale, et de la commission financière. Les ambassadeurs à Constantinople sont obligés d'insister à plusieurs reprises pour obtenir l'engagement formel que le supplément de 3 pour 100 sera intégralement appliqué à l'œuvre des réformes dans les trois vilayets. Les rapports de M. Steeg, délégué français à la commission financière, font un tableau attristant de la pénurie d'argent contre laquelle s'épuisent les efforts de l'Inspecteur général, de la commission et des agents civils : les fonctionnaires, les soldats ne sont pas payés, ou il faut, pour les payer irrégulièrement, recourir aux expédients. Enfin le 3 pour 100 sur les douanes est accordé, la Banque ottomane consent de grosses avances de fonds qui permettent d'équilibrer le budget des trois vilayets : on peut espérer que le gouvernement turc va organiser sérieusement la poursuite des bandes et s'appliquer de bonne volonté à la pacification et aux réformes. L'Autriche et la Russie, continuant sans conviction l'application du programme de Mürzsteg,

1. *Affaires de Macédoine. Élévation des droits de douane, 1906-1907.*